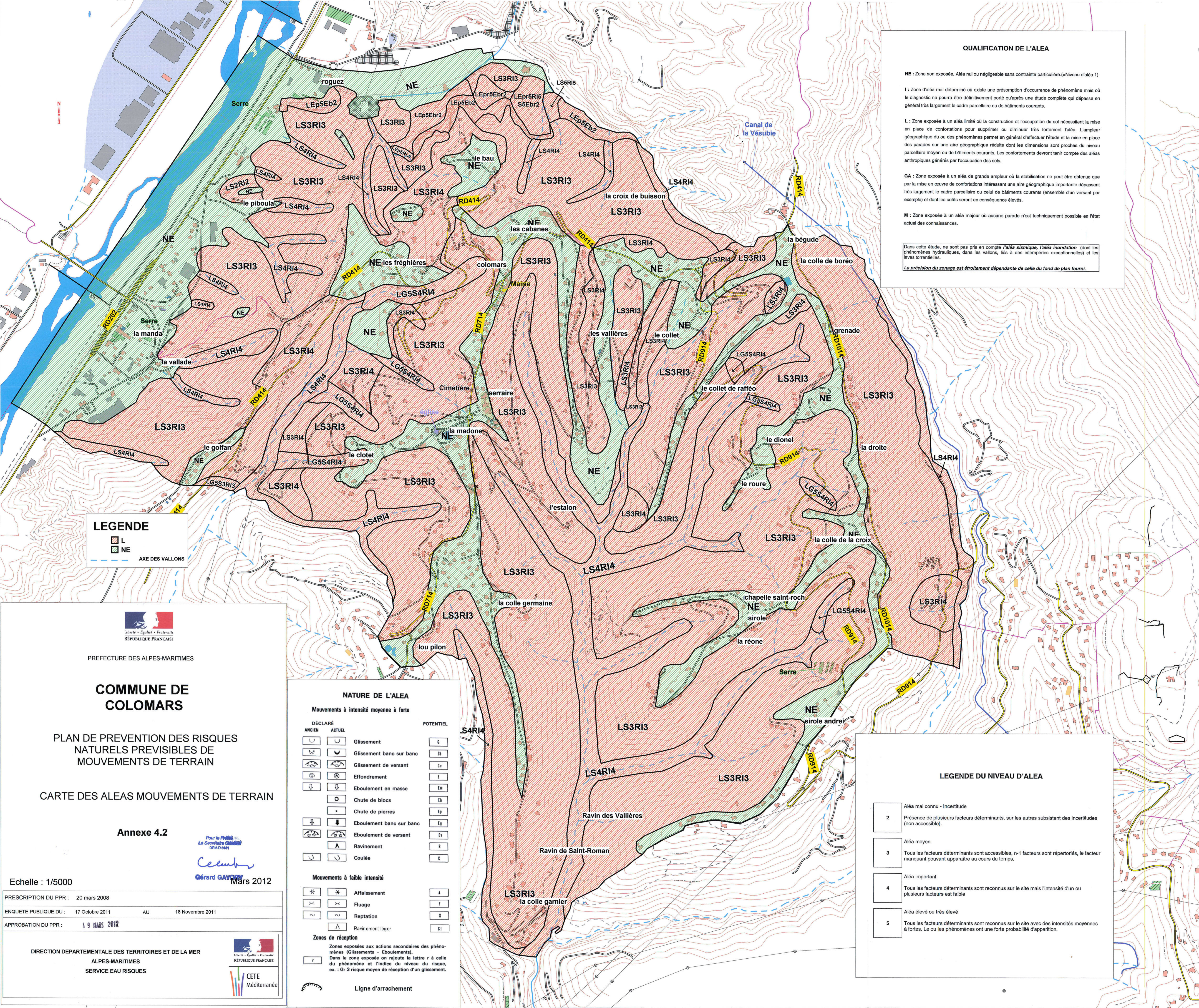




QUALIFICATION DE L'ALEA

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière. (=Niveau d'aléa 1)

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Dans cette étude, ne sont pas pris en compte l'aléa sismique, l'aléa inondation (dont les phénomènes hydrauliques, dans les vallons, liés à des intempéries exceptionnelles) et les laves torrentielles.

La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.

LEGENDE

L

NE

AXE DES VALLONS



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE COLOMARS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

CARTE DES ALEAS MOUVEMENTS DE TERRAIN

Annexe 4.2

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR : 20 mars 2008

ENQUETE PUBLIQUE DU : 17 Octobre 2011 AU 18 Novembre 2011

APPROBATION DU PPR : 19 MARS 2012

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES





Mars 2012

NATURE DE L'ALEA

Mouvements à intensité moyenne à forte

DECLARE	ANCIENT	ACTUEL	POTENTIEL

Mouvements à faible intensité

Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements). Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.

r

Ligne d'arranchement

LEGENDE DU NIVEAU D'ALEA

2	Aléa mal connu - Incertitude
3	Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessible).
4	Aléa moyen
5	Aléa important
6	Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
7	Aléa élevé ou très élevé
8	Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible
9	Aléa élevé ou très élevé
10	Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.